BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE



BUREAUX D'ÉTUDES & ENCADREMENT

# BTS Fluides Énergies Domotique option A Génie Climatique et Fluidique

DATE DE MISE À JOUR :
**19/03/2026**

PRÉ-REQUIS :
Accessible après un diplôme de niveau 4 ou équivalent, avec une expérience professionnelle dans le domaine. Par la voie de l'apprentissage : L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé. Pour les autres dispositifs : une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

## SITES DE FORMATION

**BTP CFA 19 Tulle Brive**
61 Bd de la Lunade – C.S. 50 294
19007 Tulle cedex
**05.55.29.92.60**

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION :

- Le champ d'activité du technicien supérieur est essentiellement centré sur les installations de chauffage, ventilation, climatisation, et les installations sanitaires.
- Il ou elle possède des compétences et connaissances dans les domaines de l'énergie thermique, l'hydraulique, l'aéraulique, l'acoustique, la maintenance, l'électrotechnique, la régulation, la gestion de l'énergie. Il connaît les règlementations en vigueur

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

**Méthodes Pédagogiques**

La formation combine :

- Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratiques en atelier

**Outils et Moyens Techniques**

- Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- Plateaux techniques
- Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

**Moyens Humains**

- Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

**Modalités de suivi de l'exécution**

- Suivi des présences et Certificat de réalisation
- Livret d'apprentissage dématérialisé
- Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- Dépôt du dossier de candidature
- Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- Signature du contrat de travail
- Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB : Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**Évaluation formative tout au long de la formation :** questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

**Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :**

- Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

## PUBLICS CONCERNÉS

- **Par la voie de l'apprentissage** : jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
- **Sans condition d'âge** pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau ou les porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme
- **Par la voie de la formation continue** : jeunes de 16 à 25 ans révolus au début de la formation, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires de minima sociaux, personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)
- **Autres publics** : salariés, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi
- **Autres dispositifs** : plan de développement des compétences, compte personnel de formation (CPF)
- **Public en situation de handicap** : nous contacter pour un accompagnement personnalisé

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page « contact » de notre site internet : btpcfa-na.fr

**Coût de la formation :**

**Contrat d'apprentissage** : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil

**Autres dispositifs** : Application des Niveaux de Prises en Charge (NPEC) établis par France Compétences.

# ENSEMBLE,
# CONSTRUISONS TON AVENIR !

